

Avis de constitution

SOCIETE « KEYNATE ASSURANCES »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE ROSIER
PROGRAMME 6 RUE DE LA CONCORDE, Lot 179, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYNATE ASSURANCES »

Objet : Représenter une Compagnie d'assurance en qualité de Mandataire

- Distribuer les produits d'assurance à une clientèle de particuliers et de professionnels

- Conseiller les clients, gérer un portefeuille d'assurés, développer la clientèle en partenariat avec sa compagnie d'assurances

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
ROSIER PROGRAMME 6 RUE DE LA CONCORDE, Lot 179,
Ilot 14

Dirigeant(s) M COULIBALY VALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09272 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55009/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

